



**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 Septembre 2019**

Présents : ANDRE Gérard, BASTIEN Olivier, BAZIN Alain, CREUSILLET Aurélien, FOURRIERE Laurent, PHILIPPE Guy

Excusées : FERVILLE Fanny

Absentes : FEYEN Marjorie, LIPPERT Carine

Réhabilitation Presbytère :

Le prêt de 110 000€ a été contracté auprès du CREDIT AGRICOLE sur une durée de 15 ans au taux de 0,94%. Cela représente des remboursements trimestriels fixes de 1 852,57€.

Les travaux se déroulent correctement et sont légèrement en avance sur le calendrier prévisionnel.

SIVM de l'Esch au Mad :

Les communes d'ANSAUVILLE et GROSROUVRES ont demandé à quitter le SIVM à compter du 1^{er} janvier 2020 afin de rejoindre l'école de MENIL LA TOUR. Le conseil accepte la demande de ces communes.

Aménagement Cimetière :

Un aménagement sera réalisé devant le cimetière en remplacement des thuyas. Une entreprise sera contactée pour refaire et repeindre le portail d'entrée.

Prévisions investissements 2020 :

Sur proposition du maire, le conseil accepte de programmer les investissements suivants :

- Remplacement de l'ordinateur de la secrétaire
- Remplacement des rideaux de la salle du conseil. Le plastique des chainettes et des fixations est très fragile et plusieurs lames sont tombées.
- Achat de tables et bancs de brasserie

Décisions modificatives budget général :

1 543,30€ de dépenses imprévues sont transférées au compte du Personnel intercommunal pour 1 400€ et au compte de règlement des intérêts d'emprunts pour 143,30€

Rapports d'activités :

Le rapport d'activité 2018 de la CC Mad et Moselle ainsi que le rapport sur l'élimination des déchets ne suscitant aucune remarque, ceux-ci sont approuvés par le conseil municipal

Divers :

- Le conseil autorise le Maire à signer la convention avec MMD 54 afin de bénéficier du groupement de commande du Conseil Départemental en matière de travaux de voirie. Le coût de cette adhésion est de 132€ TTC pour la commune, pour une durée de 3 ans.

Le conseil valide la proposition retenue par la commission d'appel d'offres. Le montant global prévisionnel des travaux des entreprises retenues s'élève à 177 173,87 € HT et 198 793,33€ HT avec les différentes